

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Réouverture temporaire de la rampe de mise à l'eau au parc de la Pointe-aux-Pins

Saint-Joseph-de-Sorel, le 12 mai 2026 – La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel informe la population de son intention de procéder à la réouverture temporaire de la rampe de mise à l'eau située au parc de la Pointe-aux-Pins au cours de la saison nautique 2026.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des démarches amorcées à la suite de la fermeture de cet accès en 2023 en raison de problèmes rencontrés au niveau de certaines de ses composantes. La réouverture de l'infrastructure demeure toutefois conditionnelle à la mise en place d'aménagements temporaires visant à rendre la descente sécuritaire.

Ces interventions permettront aux amateurs de nautisme d'utiliser la rampe de mise à l'eau au cours de la saison 2026, d'ici à ce qu'une décision soit prise au regard des travaux correctifs permanents qui seraient à effectuer.

« La réouverture temporaire de la rampe de mise à l'eau nous permettra de maintenir l'accès au fleuve pour les citoyens et les visiteurs, tout en poursuivant rigoureusement les démarches nécessaires afin d'assurer une solution durable et sécuritaire », souligne le maire de Saint-Joseph-de-Sorel, M. Vincent Deguise.

La date d'ouverture de la rampe de mise à l'eau n'étant pas encore déterminée, la Ville invite la population à suivre les prochains développements sur son site Internet et ses médias sociaux.

– 30 –

Pour informations :
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
450 742-3744
www.vsjs.ca